

Programme susceptible
de modifications en fonction
de l'évolution de la crise sanitaire



GUIDE VACANCES
ENFANTS | ADOLESCENTS

› **Été 2022**

CENTRES DE LOISIRS

ÉDITO

S'AMUSER ET GRANDIR

Cet été, vos enfants seront accueillis dans les centres de loisirs municipaux. Ils pourront découvrir des activités, vivre des aventures collectives, partager des moments festifs, apprendre en s'amusant, se construire en se divertissant... Les centres de loisirs et les accueils jeunes sont des terrains d'expérimentation, de rencontres et de découvertes propices aux jeux éducatifs et au développement de l'autonomie des enfants.

L'équipe municipale est très attachée à ces accueils collectifs durant les vacances et, face à une situation sanitaire toujours indécise, elle souhaite que les enfants et les jeunes Stéphanaïses et Stéphanaïses se retrouvent autour d'activités ludiques et partagent des moments de plaisir individuel et collectif.

Pour cela, quatre centres de loisirs pour les 3-6 ans et les 6-13 ans sont déployés par le service enfance ainsi que le dispositif Horizons 11-25 ans par les structures jeunesse et socioculturelles de la Ville.

L'accès de tous à ces loisirs est possible grâce à une tarification solidaire qui illustre les valeurs de la municipalité stéphanaïse.

Très bel été à toutes et à tous !

Joachim Moïse
maire,
conseiller départemental

Murielle Renaux,
adjointe au maire
en charge de l'enfance
et de la jeunesse

Bon à savoir

→ LA QUALITÉ GARANTIE PAR CONTRAT

La qualité des activités éducatives proposées par la Ville de Saint-Étienne-du-Rouvray est garantie par contrat. Dans les domaines des activités enfance (cours séjours, centres de loisirs et de vacances), les conditions d'accueil et d'encadrement des enfants y sont clairement détaillées et mises par écrit à la disposition de chaque usager. N'hésitez pas à en faire la demande.

→ TENUE VESTIMENTAIRE

Les activités sont souvent salissantes (sports en extérieur, peinture, bricolage...). Des sorties en forêt, des balades à pied ou des jeux extérieurs sont régulièrement proposés aux enfants dans leurs plannings. Des vêtements et des chaussures adaptés aux activités sont fortement recommandés.

Veillez à ce que tout vêtement porte une étiquette avec le nom et prénom de l'enfant.

→ PERTE OU VOL – ARGENT DE POCHE

La Ville décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol. Évitez que votre enfant soit porteur d'objets de valeur (téléphone, console de jeux, chaîne, gourmette, boucles d'oreilles...).

→ REMARQUES, SUGGESTIONS

Il vous est possible de faire part de vos remarques, suggestions ou questions auprès des directions de centres de loisirs.

Le service enfance en mairie est également à votre disposition (Tél. : 02.32.95.83.83).

→ ASSURANCES

La Ville est assurée pour sa responsabilité civile. Par ailleurs, Saint-Étienne-du-Rouvray a souscrit un contrat individuel accident lorsqu'un enfant se blesse seul ou est blessé par une cause extérieure n'engageant la responsabilité de quiconque.

Ces garanties seront engagées par la Ville, à titre subsidiaire et complémentaire, en cas de défaut ou d'insuffisance du régime de protection sociale (CMU, Sécurité sociale, mutuelle) dont bénéficient les enfants confiés à sa charge.

→ CONDITIONS DE FACTURATION

Toutes les dates cochées à l'inscription seront facturées. Les absences justifiées par courrier à M. le Maire, sur production d'un certificat médical ou d'hospitalisation présenté sous quinze jours, ne feront pas l'objet d'une facturation.



Les centres de loisirs

Du 11 juillet au 25 août

3 à 6 ans

6 à 13 ans



Pour permettre aux enfants de vivre un bel été, riche de découvertes et d'aventures collectives, quatre centres de loisirs de proximité les accueillent par secteur géographique et écoles de rattachement.

Tous les centres de loisirs ouvrent leurs portes du lundi 11 juillet au jeudi 25 août (pas d'accueil vendredi 26 août).

Les modalités de fonctionnement des différents sites d'accueil sont à retrouver en page p. 6 et 7.

Les activités en centre de loisirs

Quelques repères

Petits et grands n'ayant pas les mêmes besoins, une journée de centre de loisirs est une succession de moments, propres à chaque catégorie d'âge. Ainsi, les activités nécessitant de s'impliquer alternent avec des moments calmes, voire de repos pour les enfants en centres maternels.

Il existe toutefois un rythme commun aux centres de loisirs maternels et élémentaires :

- une phase d'accueil avec des activités en autonomie (8 h 30 - 9 h 30),
- un temps de cohésion (9 h 30 - 10 h),
- une période d'activités dirigées et collectives du matin (10 h - 11 h 30),
- une pause déjeuner (11 h 30 - 13 h 15), suivant les âges et le nombre de services de restauration,
- la sieste pour les petits maternels (13 h - 14 h 30)
- un temps calme mené ou semi-autonome (13 h 30 - 14 h 30), autour d'activités ne mobilisant pas d'énergie de manière intensive, pour toutes les autres catégories d'âges,
- un programme d'activités dirigées et collectives (14 h 30 - 16 h),
- un goûter (16 h 15 - 16 h 45),
- des activités autonomes en attendant l'arrivée des parents.

Des activités pensées pour les petits et pour les grands

→ Les 3-6 ans

Les plus jeunes bénéficient de salles adaptées avec un ensemble de coins permanents car les jeux d'imitation ont une place essentielle à ces âges (coins poupées, voitures, jeux d'habileté et de construction, dînette, marchande, déguisement, mini-ferme...).

Les activités dirigées contribuent à la découverte des pratiques, des matières, des formes d'expression (modelage, découpage, collage, pliage, peinture sur différents supports, dessin, cuisine, mais aussi danse, chant...).

À cet âge, les enfants adorent être transportés dans des univers rocambolesques ou féeriques et la lecture d'histoires, tout comme les jeux chantés, les chasses aux trésors, petites olympiades et autres grands jeux thématiques sont attendus.

S'ouvrir au monde qui les entoure est aussi un besoin important des petits et, dans ce cadre, des sorties sont privilégiées (parcs municipaux et de l'agglomération, forêt, bases de loisirs, fermes pédagogiques, zoo, mais aussi, cinéma, piscine, musée, spectacle...).

→ Les 6-13 ans

Les 6-13 ans ont déjà une certaine maîtrise du monde qui les entoure et de plus grandes aptitudes physiques et techniques. Créatifs, ils souhaitent régulièrement être acteurs de leurs vacances, de leur vie de groupe et des programmes d'activités qu'ils partagent.

Les centres élémentaires leur offrent ces possibilités et, concernant les activités, ils retrouvent :

- les grands jeux, des moments festifs pour tous sous forme de rallye, de Cluedo, d'olympiades, de tournois...
- les activités créatives : création d'objets, dessin, graph, mais aussi théâtre, danse, cirque...
- les activités techniques : ateliers et expériences scientifiques, bricolage, cuisine, création de film, jeux vidéo en groupe...
- les activités sportives sous forme d'ateliers ou de jeux collectifs : sport de ballon, de raquette, d'opposition...
- les sorties pour découvrir des territoires, des pratiques, des histoires (sortie mer, découverte métier, musées, parc, forêt...) ou vivre des expériences (rencontre inter-centre, accrobranche, parc d'attractions, laser-game...).
- les activités en autonomie, au sein des centres, se réalisent autour d'espaces détente, de jeux de construction, de jeux de société, baby-foot, billard, jeux en bois géants, coin lecture...

Tout au long des vacances, des rencontres familles sont également programmées (portes ouvertes, spectacles, kermesse...) afin de permettre aux parents de participer à la vie des structures et de partager avec les enfants et les équipes des moments conviviaux.





Lieux d'accueil et modalités pratiques

Les parents déposent les enfants sur le centre à partir de 7 h 30 (inscription en journée longue) ou entre 8 h 30 et 9 h 30 (inscription en journée courte). Ils reviennent chercher leurs enfants à partir de 17 h jusqu'à 17 h 30 (journée courte) et au plus tard à 18 h (journée longue).

Avant l'âge de 10 ans, les enfants ne sont pas autorisés à venir ou à repartir seuls. La présence d'un responsable légal (ou d'un adulte désigné sur la fiche d'inscription) est obligatoire.

Au regard de la proximité des centres avec les quartiers de résidence des familles, il n'y a aucun service de ramassage durant l'été.

→ Accueil de loisirs André-Ampère 3-6 ans et 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires Louis-Pergaud, André-Ampère, le collège Pablo-Picasso ainsi que l'école maternelle Frédéric-Rossif. Possibilité d'inscription pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray. Les familles qui ont des fratries scolarisées en maternelle à l'école Rossif et en élémentaire à l'école Ferry/Jaurès pourront les inscrire au centre Ampère ou au centre Langevin.

— Centre de loisirs André-Ampère | rue André-Ampère | Tél. : 06.82.38.01.75

→ Accueil de loisirs Paul-Langevin 3-6 ans et 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires Paul-Langevin et Jeanne-d'Arc, les écoles élémentaires Ferry-Jaurès, les écoles maternelles Pauline-Kergomard et Pierre-Semard, et le collège Paul-Éluard. Possibilité d'inscription pour les enfants des écoles maternelles et élémentaires extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray. Les familles qui ont des fratries scolarisées en maternelle à l'école Rossif et en élémentaire à l'école Ferry/Jaurès pourront les inscrire au centre Ampère ou au centre Langevin.

— Centre de loisirs Paul-Langevin | rue de Stalingrad | Tél. : 07.85.84.93.14.
Accès à la structure par l'entrée de l'école maternelle Paul-Langevin,
rue de Stalingrad. Interphone Animalins.

→ Accueil de loisirs Victor-Duruy 3-6 ans et 6-13 ans

Ce centre accueille les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires Joliot-Curie (1 et 2), collège Louise-Michel, écoles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

— Centre de loisirs Victor-Duruy / rue Victor-Duruy / Tél. : 06.72.97.04.82.

Accès à la structure à partir de l'entrée des Animalins et du conservatoire de musique et de danse.

→ Accueil de loisirs Henri-Wallon 3-6 ans et 6-13 ans

Les enfants accueillis sur cette structure sont les enfants fréquentant les écoles maternelles et élémentaires Henri-Wallon, Victor-Duruy et Jean-Macé, l'école maternelle Robespierre et le collège Robespierre. Possibilité pour les enfants des écoles maternelles extérieures à Saint-Étienne-du-Rouvray.

— Centre de loisirs Henri-Wallon / rue du Jura / Tél. : 06.78.43.72.73.

L'accès à la structure se fait par l'entrée des Animalins, côté bâtiment Wallon 2.



Points particuliers

→ Accueil des moins de 3 ans

Les enfants âgés de moins de 3 ans ont la possibilité de fréquenter le centre de loisirs s'ils sont déjà scolarisés sur l'année scolaire 2021-2022.

→ Accueil des enfants en situation spécifique

Dans la continuité de l'école, les enfants bénéficiant d'un projet d'accueil individualisé (PAI), d'un accompagnement individualisé ou relevant d'une structure éducative spécialisée peuvent fréquenter les centres de loisirs municipaux sous réserve que la situation de santé de l'enfant soit compatible avec les accueils de loisirs. Afin de préparer cet accueil, il est obligatoire de contacter le service enfance et de construire avec les professionnels du service les modalités de prise en charge de l'enfant.

— Tél. : 02.32.95.83.83 (service enfance) ou sur la messagerie loisirsenfance@ser76.com.

Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes pour le mois de juillet **du 9 mai au 24 juin 2022**.

Pour le mois d'août **du 9 mai au 15 juillet 2022**.

Toutes les modalités, infos pratiques et tarifs en P. 9 et 10.



Inscription mode d'emploi

OÙ S'INSCRIRE ?

Guichets Unicité :

- Possible pour toutes les inscriptions
- Obligatoire pour les foyers ne disposant pas de numéro de famille Unicité (dossier à constituer, détails ci-contre)
- Obligatoire pour les familles dont le ou les enfants n'ont fréquenté ni les Animalins, ni les centres de loisirs durant l'année scolaire 2021/2022 (fiche enfant à compléter, détails ci-contre).

Les formulaires d'inscription sont téléchargeables sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique En pratique/Grandir/Enfance/Loisirs vacances

Guichets : hôtel de ville, maison du citoyen, piscine Marcel-Porzou, centre socioculturel Georges-Déziré. Pour connaître le détail des horaires d'ouverture de chaque guichet, téléphoner au 02.32.95.83.83.

En ligne, sur saintetiennedurouvray.fr, rubrique « Mes démarches », enfance-jeunesse : inscriptions en centre de loisirs. L'inscription en ligne est ouverte aux foyers disposant d'un numéro de famille Unicité, à retrouver sur une facture Unicité ou sur demande à un guichet Unicité.

Attention, il n'est pas possible de s'inscrire en ligne sans numéro de famille Unicité si le ou les enfants à inscrire n'ont pas fréquenté les Animalins ou les centres de loisirs durant l'année scolaire 2021/2022.

QUELLES PIÈCES FOURNIR LORS DE L'INSCRIPTION EN GUICHET ?

Si un dossier Unicité n'a jamais été constitué, veuillez vous présenter en guichet et fournir les documents suivants :

- Justificatif d'identité parmi les pièces suivantes : carte d'identité, permis de conduire, passeport, livret de famille.
- Justificatif de domicile parmi les pièces suivantes : quittance de loyer ou facture de moins d'un an, attestation sur l'honneur.
- L'avis d'imposition 2021 (sur les revenus de l'année 2020 pour bénéficier de la tarification solidaire, ainsi que l'attestation de paiement Caf de moins de trois mois pour les allocataires).
- Carnet de santé des enfants pour remplir la fiche sanitaire.
- Fiche d'inscription à disposition dans tous les guichets Unicité pour les centres de loisirs de l'été.

Si l'enfant n'a jamais fréquenté les Animalins ou les centres de loisirs municipaux durant l'année scolaire 2021/2022 :

- Carnet de santé de l'enfant pour remplir la fiche sanitaire.
- Fiche d'inscription à disposition dans tous les guichets Unicité pour les centres de loisirs de l'été.

Si vous disposez d'un numéro de famille Unicité et qu'une fiche sanitaire a déjà été remplie cette année pour votre enfant :

- Fiche d'inscription à disposition dans tous les guichets Unicité pour les centres de loisirs de l'été.

La fiche d'inscription avec le calendrier des sessions est disponible dans les guichets Unicité ou téléchargeable sur saintetiennedurouvray.fr

QUAND S'INSCRIRE ?	
PÉRIODE	INSCRIPTION
Du 11 juillet au 29 juillet	Inscription à partir du 9 mai jusqu'au 24 juin
Du 1 ^{er} août au 25 août (pas d'accueil vendredi 26 août)	Inscription à partir du 9 mai jusqu'au 15 juillet

Les dates d'inscription doivent être respectées pour que l'accueil des enfants se déroule dans de bonnes conditions selon la réglementation en vigueur. Le respect du calendrier permet à la Ville de déterminer les nombres de repas quotidiens ou pique-niques à fournir, de places pour les sorties à réserver et d'animateurs et animatrices à recruter.

Tarifification solidaire

Les tarifs des centres de loisirs, des courts séjours et des centres de vacances bénéficient de la tarification solidaire. En fonction des ressources, 8 niveaux de tarifs sont identifiés. Un 9^e s'applique aux usagers extérieurs à la commune.

... LES CENTRES DE LOISIRS MATERNELS, PRIMAIRES (p. 4 à 8)

Quotient familial	Tarif 1 0-204	Tarif 2 205-377	Tarif 3 378-551	Tarif 4 552-724	Tarif 5 725-1016	Tarif 6 1017-1308	Tarif 7 1309-1600	Tarif 8 ≥ 1601	Tarif 9 Extérieurs
Centre journée courte avec repas	2,90 €	3,45 €	4,23 €	4,90 €	6 €	8 €	8,77 €	9 €	11,70 €
Centre journée longue avec repas	3,98 €	4,54 €	5,31 €	5,98 €	7,09 €	10,20 €	11,17 €	11,41 €	14,83 €
Centre journée courte sans repas	2,34 €	2,85 €	3,33 €	3,90 €	4,90 €	6,34 €	7,12 €	7,90 €	10,27 €
Centre journée longue sans repas	3,42 €	3,93 €	4,41 €	4,98 €	5,98 €	8,54 €	9,52 €	10,30 €	13,39 €

Une participation complémentaire vous sera demandée en cas d'inscription de votre enfant à :

- **Une veillée** : 2 €.
- **Un séjour camping** : le supplément est égal au tarif d'une journée courte avec repas en centre de loisirs multiplié par le nombre de nuits de camping. Le centre de loisirs vous en fera directement la demande lorsque des campings de 3 jours vous seront proposés.

Ex. : la famille d'un enfant partant en camping durant trois jours – avec un quotient familial au tarif 5 – paiera un supplément de : $(5,95€ \times 2 \text{ nuits}) = 11,90€$

L'enfant doit avoir été préalablement inscrit au centre avant la date limite d'inscription.

LES AIDES : Elles peuvent être accordées par plusieurs organismes tels que la Caisse d'allocations familiales, votre comité d'entreprise ou votre employeur. Renseignez-vous.



Chèques vacances acceptés.

Horizons 11-25 ans

QU'EST-CE QUE C'EST ?

Horizons loisirs, c'est un accueil de loisirs pensé et adapté pour répondre aux attentes spécifiques des adolescents et adolescentes. Les jeunes sont regroupés par tranches d'âges : les 11-14 ans et les 15-17 ans. Le jeune est ainsi en confiance, dans un environnement qui favorise son épanouissement personnel, la cohésion de groupe et la découverte d'activités variées.

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'inscription s'effectue auprès d'une des cinq structures municipales investies dans Horizons loisirs. Afin de garantir l'accès de tous et toutes, la Ville fait le choix d'une inscription dont la participation financière est symbolique (1 €). À noter : certaines sorties peuvent être payantes. Pour chaque sortie (payante ou gratuite), il est demandé de s'inscrire.

- **Renseignements auprès d'un équipement de proximité impliqué dans Horizons ou du département des centres socioculturels et de la jeunesse.**

STRUCTURES PARTICIPANTES

❖ LE PÉRIPH'

Avenue de Felling, espace commercial du Rouvray. Tél. : 02.32.95.17.45.

Pendant les vacances scolaires : du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

❖ LE POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ) LA STATION

11 avenue Olivier-Goubert.

Tél. : 02.32.91.51.10. Facebook : jeunesseSER.

Ouvert les lundi et mercredi de 14 h 30 à 19 h et les mardi, jeudi et vendredi de 16 h 30 à 19 h.

❖ LES CENTRES SOCIOCULTURELS

centresocioculturels@ser76.com

Accueil à la salle festive pendant l'été, de 10 h à 12 h et de 14 h à 17 h (+ veillées).

- **Jean-Prévoist**, place Jean-Prévoist, 02.32.95.83.66,
- **Georges-Brassens**, 2 rue Georges-Brassens, 02.32.95.17.33,
- **Georges-Déziré**, 271 rue de Paris, 02.35.02.76.90.



Centres de loisirs

- 1 Accueil de loisirs André-Ampère
3-6 ans et 6-13 ans
- 2 Accueil de loisirs Paul-Langevin
3-6 ans et 6-13 ans
- 3 Accueil de loisirs Victor-Duruy
3-6 ans et 6-13 ans
- 4 Accueil de loisirs Henri-Wallon
3-6 ans et 6-13 ans

Espaces Horizons 11-25 ans

- 1 Salle festive
- 2 Le point information jeunesse (Pij)
La Station
- 3 Le Périph'



SERVICE ENFANCE ET DÉPARTEMENT DES CENTRES SOCIOCULTURELS ET DE LA JEUNESSE

Hôtel de ville, place de la Libération | CS 80458 | 76 806 Saint-Étienne-du-Rouvray Cedex

Hôtel de ville | Tél. 02.32.95.83.83

Maison du citoyen | Tél. 02.32.95.83.60